

Direction des affaires juridiques et institutionnelles Pôle Institutionnel, statutaire et coordination

Décision n°2024-43-tarifs

Décision portant approbation des tarifs pour les étudiants sortants et paiement des « stipends » aux étudiants entrants dans le cadre du programme d'échange avec l'Université de Whitworth, Etats-Unis

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'Education

Vu les statuts d'Aix-Marseille Université

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 1^{er} février 2024, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs

Considérant le partenariat conclu entre Aix-Marseille Université et l'Université de Whitworth,

Considérant que le programme d'échange entre ces deux établissements offre l'opportunité aux étudiants inscrits à AMU de poursuivre leurs études au sein de l'université de Whitworth pendant un semestre ou une année universitaire,

Considérant que cela constitue un apport non négligeable dans la formation des étudiants de l'établissement,

Considérant que la formation constitue une des missions dévolues à l'Université,

DÉCIDE

Article 1er:

Sont approuvés les tarifs relatifs au programme d'échange d'étudiants avec l'Université de Whitworth, Etats-Unis (N° 2022-8852) à partir de l'année universitaire 2026-2027 comme suit :

Coût par étudiant sortant AMU								
Forfait	frais	de	logement	et	pension	par	semestre	3 700 €
5 x 740 e	uros:							
Premier	paiement	par car	te bancaire en	juin			100	
Ensuite p	orélèveme	ent band	caire en 4 men	sualités	s par semesti	re:		
SM1: sep	otembre,	octobre	, novembre, de	écembr	·e		24	
SM2 : jar	vier, févri	er, mar	s, avril					
Soit coût	par étud	iant pou	ır un semestre					3 700 €



Direction des affaires juridiques et institutionnelles Pôle Institutionnel, statutaire et coordination

Coût par étudiant entrant	
Stipend (forfait repas) versé une fois par semestre fin septembre SM1	1600€
fin janvier SM2 par virement bancaire	
Chambre en cité universitaire forfait semestre	1600€
(paiement sur facture au CROUS)	
Prestations d'accueil : kit d'accueil, tuteur étudiant, cours de FLE au SUL	500€
Soit coût par étudiant pour un semestre	3 700 €

Article 2:

La Direction Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 8 octobre 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le :

7 5 OCT. 2025

Transmise au Recteur de la région académique le :

1 5 OCT. 2025